

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 27 JANVIER 2016**

Présents : MM. SOULHIARD Marie-Christine, BESSET Pierre-Yves, THOUÉ Caroline, ALFIERI Françoise, BONOT Bernard, ENGELMANN Christophe, MARGNAT Flavien, MARTIN Mickaël, SCEVOLA Damien

Absents : ROYER MANOHA Olivier pouvoir à ENGELMANN Christophe  
MARCOUX Jean-François pouvoir à SOULHIARD Marie-Christine

Approbation du dernier PV à l'unanimité

**OUVERTURES DE CREDITS** (délibération 2016/01)

Dans l'attente du vote du budget primitif 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'ouverture des crédits suivants :

- \* **Compte 20 : 5 000 €**
- \* **Compte 23 : 10 000 €**

Ces crédits seront repris au budget primitif 2016

**MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE** (délibération 2016/02)

Sur proposition du Maire et à la majorité (1 contre et 3 abstentions), le Conseil Municipal valide l'instauration au 1.01.2016 de l'indemnité d'exercice de missions des préfetures (I.E.M.P) pour l'agent administratif.

Cette indemnité portera désormais les revalorisations annuelles de rémunération qui s'effectueront par arrêté du Maire.

**AVENANT A LA CONVENTION DE PARTICIPATION CDG07-MNT RISQUE PREVOYANCE** (délibération 2016/03)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la mise en place du régime indemnitaire pour l'agent administratif, il y a lieu de modifier la convention de participation en matière de protection sociale pour intégrer à l'assiette de cotisation, le régime indemnitaire et ce, à dater du 1<sup>e</sup> février 2016.

Il est précisé que cette modification entraîne le changement du taux de cotisation, soit 1.54 % (au lieu de 1.46 %)

A la majorité, (1 contre et 3 abstentions) le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la modification présentée**
- **AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant**
- **VALIDE le nouveau taux de cotisation au 1.02.2016**

## **ETUDES DE DEVIS**

Raccordement postal – bi mâts : devis à revalider

Fin aménagement ilot propreté : devis encore à l'étude

### ***Sont validés les devis suivants :***

Raccordement postal - devis pour plaques et numéros : Entreprise TTI Sarl pour 4 190 € TTC

Réfection toit clocher : Entreprise JAMET pour 1 087.26 € TTC

Entretien espaces verts : Entreprise LAURENT ESPACES VERTS pour 4 740 € TTC

Coupe marronnier (cour de la salle) + évacuation : Entreprise LAURENT ESPACES verts pour 840 € TTC

Aménagement butte chemin pelissier : Entreprise LAURENT ESPACES VERTS pour 816 € TTC

## **DIVERS**

Journée citoyenne agricole : Lundi 15 février 2016 à 7 H 30

Repas du CCAS : vendredi 26 février 2016